

INFORMATIONS POUR UNE REINSCRIPTION

A L'ECOLE NATIONALE DE KINESITHERAPIE ET DE REEDUCATION (ENKRE) - DES HOPITAUX PARIS EST VAL DE MARNE

Etudiants en 4^{ème} année de formation KP5 - Année Universitaire 2024 - 2025

Tous les étudiants admis en formation à l'ENKRE doivent s'inscrire successivement au secrétariat de scolarité de l'ENKRE puis au secrétariat du Département Universitaire des Formations en Kinésithérapie/Physiothérapie (DUFK/P) de la Faculté de Médecine du Kremlin Bicêtre de l'Université Paris-Saclay.

Il est impératif de s'inscrire d'abord à l'ENKRE avant de procéder à son inscription à la Faculté.

1^{ère} partie : VOTRE REINSCRIPTION A L'ENKRE

Les réinscriptions seront faites via Myk et à l'ENKRE pour le paiement des droits d'inscription et ou des frais de scolarité pour les étudiants ne payant pas par virement.

Pour vous réinscrire à l'ENKRE

Le secrétariat adressera à toutes les promotions un mail d'information de réinscription et les documents à déposer sur myk.



- 1. Remplir en ligne** la Fiche de renseignements via le QRcode ou le lien suivant : <https://forms.office.com/r/mZMTLSnmQs?origin=IprLink>
- 2. Prendre connaissance** du document relatif à la vie étudiante (**ANNEXE VI**) et le conserver
- 3. Préparer les documents** à déposer sur Myk : cette année tous les documents ci-dessous seront transmis à l'ENKRE via la plateforme MYK de FORMEIS :
 - Fiche de renseignements (**ANNEXE I**) remplie et signée en version papier
 - Formulaire du droit à l'image (**ANNEXE II**) rempli et signé
 - Règlement intérieur et annexes (**ANNEXE III**) : les 3 formulaires remplis et signés de la charte informatique (page 23), la charte au corps (page 25) et l'attestation de lecture et signature du règlement intérieur et annexes (**ANNEXE III**) (page 27)
 - 2^{ème} partie du dossier médical dûment rempli à détacher (**ANNEXE IV**) comprenant :
 - Certificat médical attestant d'aptitude à la poursuite de la formation de masseur-kinésithérapeute établi par votre médecin traitant ou un médecin généraliste (page 14)
 - **Une sérologie de moins de 3 mois** pour les étudiants non répondeurs au vaccin de **l'Hépatite B**
 - Copie de votre carnet de vaccinations
 - Photocopie de la carte d'identité
 - Photocopie de la Carte Vitale

Ecole Nationale
de Kinésithérapie
et de Rééducation (ENKRE)
Isabelle ABOUSTAIT-ARNOULD
Directrice

Tél. : 01 43 96 64 64
Mob. : 06 03 07 35 14

Assistante de direction
Issatou-Bella DIALLO
Tél. : 01 43 96 64 93
enkre.direction@ght94n.fr

Secrétariat
Ruwani DAMREE
Tél. : 01 43 96 60 95
enkre@ght94n.fr

Responsable Pédagogique
du 1^{er} cycle
Jacques CHERVIN
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 85
jacques.chervin@free.fr

Secrétariat de scolarité
du 1^{er} cycle
Lynda TERBECHÉ
Tél. : 01 43 96 64 64
scolarite.cycle1@enkre.fr

Responsable pédagogique
du 2^e cycle
Cécile THIRION
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 93
enkre.thirion@gmail.com

Secrétariat de scolarité
du 2^e cycle
Souad BOUDJEMA
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 80
scolarite.cycle2@enkre.fr

Responsable de la formation
clinique et des stages
Geoffroy TROUVEROY
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 90
geoffroy.trouveroy@ght94n.fr

Secrétariat des stages
Samira NATTAH
Tél. : 01 43 96 64 64
secretariat@enkre.fr

Responsable du dispositif
de formation des sportifs
de haut niveau
Yann STRAUSS
Tél. : 01 43 96 64 91
y.strauss.enkre@gmail.com

Documentaliste
Nathalie GUERET
Tél. : 01 43 96 64 27
enkre.cdd@ght94n.fr



Avec le soutien du programme Erasmus+
de l'Union européenne



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
actions de formation

SIRET : 2000 270 92 00036

- Attestation de sécurité sociale
- Photocopie du baccalauréat ou tout titre en équivalence.
- Scanner sur un seul fichier PDF les autres diplômes pour tous les étudiants ayant obtenu d'autres diplômes avant l'entrée en formation à l'ENKRE notamment les étudiants sélectionnés par passerelles (articles 25 et 27)
- Attestation de paiement de la Contribution à la Vie Etudiant et de Campus à titre d'information pour l'année universitaire 2024-2025 à payer sur le site cvec.etudiant.gouv.fr.
- Attestation de réalisation du virement bancaire (voir infra modalités de paiement et justificatif)
- Attestation de la souscription d'assurance responsabilité civile **valable pour l'année universitaire 2024 – 2025 soit du mois d'août ou de septembre 2024 au mois de juillet ou d'août 2025** (cf **ANNEXE V** Informations à mettre sur l'attestation d'assurance responsabilité civile)
- Pour tous les étudiants utilisant un véhicule pour se rendre en stage :
 - Permis de conduire
 - Carte grise
 - Assurance de la voiture au nom de l'étudiant

4. Paiement des droits d'inscription pour tous les étudiants :

- **Droits d'inscription**** pour l'année universitaire 2024-2025 en 1^{er} cycle (KP2 – K1 et KP3 – K2) un montant de **175,00 €** et en 2^{ème} cycle (KP4 – K3 et KP5 - K4) un montant de **250,00 €**.

5. Paiement des Frais de scolarité pour les étudiants qui ne sont pas pris en charge par le Conseil Régional d'Ile de France et qui financent leurs études¹

- **Frais de scolarité**** d'un montant de 7035€ pour l'année universitaire 2024-2025 : un acompte (non remboursable) pour les étudiants **en autofinancement de 3 518,00 €**. Le paiement des frais de scolarité se fait en 2 fois. La date limite de **versement du solde est fixée au vendredi 15 novembre 2024**.

** Modalités de paiement et justificatif :

Les étudiants ayant validé leur année de formation à la CAC de juin peuvent payer les frais entre le 25 juin et le 28 juin 2024. Les étudiants passant leurs épreuves en session 2 diffèrent le paiement des droits après la CAC de session 2 entre le 24 et 25 juillet 2024.

- Le **virement bancaire à privilégier** : télécharger l'attestation de paiement de votre banque ou réaliser une capture d'écran attestant le paiement. Votre preuve de virement est à déposer sur Myk

Références à rappeler pour chaque virement : **ENKRE- NOM et Prénom de l'étudiant - année de formation** 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} ou 4^{ème} année- **inscription** ou **acompte scolarité** ou **solde scolarité** comme suit : **ENKRE DUPONT Marie 2eme année acompte scolarite**

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation		
10071	94000	00002002805	09	TPCRETEL		
Identifiant international de compte bancaire - IBAN						
IBAN (International Bank Account Number)						
						BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1940	0000	0020	0280	509 TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

RR DES ECOLES HPEVM

¹ Tous les étudiants ayant moins de 26 ans et étant en poursuite d'études (pas d'interruption d'un cursus universitaire depuis plus de 2 ans) sont financés par le Conseil Régional d'Ile de France et n'ont pas à régler les frais de scolarité

- Autres moyens de paiements :

Le paiement par **chèque** doit être exceptionnel : libeller votre chèque à l'ordre du « trésor public » et venir le déposer au secrétariat de direction de l'ENKRE le 28 juin 2024 entre 9h & 12h ou entre 13h30 & 16h30 pour les étudiants ayant validé leur année de formation lors de la CAC de juin et entre le 23 et le 25 juillet 2024 uniquement pour les étudiants passant les épreuves de session 2.

Le paiement par carte bancaire est **suspendu** jusqu'à nouvel ordre.

Sur Mky déposer les documents en PDF uniquement en suivant la procédure décrite ci-dessous

Tous les documents administratifs **des annexes informations pour une réinscription, annexe II, annexe III, annexe IV et annexe V** doivent être déposés sur My k avant le **Vendredi 28 juin 2024.**

Le dépôt **de la fiche de renseignement (annexe I) et le justificatif de paiement des droits d'inscription et ou des frais de scolarité** (annexe information pour une réinscription) est différé **après les résultats de la CAC juillet (session 2)**

6. **Se connecter à myk**, pour déposer individuellement tous les documents listés dans le point 3 « préparer les documents » à déposer sur My k.

→ Aller à document rubrique : (l'étudiant verra qu'il a des documents à fournir)

→ Cliquer sur document à produire

→ La liste des documents s'affiche avec les différents libellés, la date de dépôt, l'état (oui, non, en attente), la date de fin de validité, télécharger le document, visualiser le document

→ Déposer le document en fonction du libellé sur Myk

Chaque document à déposer a été nommé au niveau du libellé. Afin de faciliter le pointage, nous vous remercions de renommer le document en rajoutant votre nom et prénom au libellé de la pièce comme suit : *Fiche de renseignement DUPONT Michel*

Certains étudiants commencent le stage dès la rentrée donc les **assurances responsabilités civiles** doivent être à jour pour faciliter la transmission des dossiers aux établissement de santé dès le mois de juillet 2024.

DANS MYKOMUNOTÉ



Quand les étudiants de cette promotion se connecteront à MyKomunoté, ils verront automatiquement le nombre de pièces qu'ils ont à télécharger.

Ici l'étudiant verra qu'il a 2 pièces à fournir.

Libellé	Date de dépôt	Valider	Date fin de validité		
Pièce d'identité valide recto-verso	20/01/2021	Non			
Permis de conduire	19/01/2021	Oui			
Certificat médical		En attente			

DANS MYKOMUNOTÉ



Document téléchargé et « refusé » dans Formeis.

Document téléchargé et « validé » dans Formeis. N'est plus modifiable.

Document téléchargé et en « attente de validation » dans Formeis.

Pour les documents qui ont une date de validité

Permet d'aller chercher le document

Cliquez pour télécharger

Libellé	Date de dépôt	Validé	Date fin de validité
Pièce d'identité valide recto-verso	20/01/2021	Non	
Permis de conduire	19/01/2021	Oui	
Certificat médical	02/03/2021	En attente	

Mise en ligne d'un document

Votre fichier* FEUILLETER...

Date de fin de validité

TÉLÉCHARGER

2^{ème} Partie : VOTRE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE A LA FACULTE DE MEDECINE DU KREMLIN BICETRE - DE L'UNIVERSITE PARIS – SACLAY

A la suite de votre inscription à l'ENKRE, vous devrez effectuer une inscription universitaire à la Faculté de Médecine du Kremlin-Bicêtre de l'Université Paris-Saclay dans le cadre de notre partenariat universitaire.

Université Paris-Saclay – Faculté de Médecine du Kremlin Bicêtre
Service des Etudes et de la vie Etudiante - bureau 245
63 rue Gabriel Péri
94270 Le Kremlin Bicêtre

PERIODE & PROCEDURE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se dérouleront du mardi 20 août au Jedi 5 septembre 2024 délai de rigueur en ligne cf document ci-dessous.



Vous devez impérativement être inscrit à l'université avant la rentrée. Des contrôles continus organisés par l'université sont susceptibles d'avoir lieu dans les premiers jours suivant la rentrée.

REINSCRIPTIONS 2024/2025

Redoublement, Passage en année supérieure, Ancien étudiant Paris-Saclay

REINSCRIPTION à L'UNIVERSITE OBLIGATOIRE EN PARALLELE DE L'INSCRIPTION A L'ENKRE

Réinscription à Paris-Saclay à partir du 20 août 2024 jusqu'au 5 Septembre 2024 :
(Identifiants de connexion Paris-Saclay= identifiants ecampus)

ATTENTION A BIEN ATTENDRE LES RESULTATS DES CAC AVANT D'ESSAYER DE VOUS REINSCRIRE :

1. Contribution Vie Etudiante et de Campus CVEC (montant 103€) obligatoire à payer sur :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

2. Pour vous inscrire, aller sur <https://apoweb.universite-paris-saclay.fr>

3. Vérifier que votre compte sur Adonis est bien actif :

<https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/>

4. 24h après la vérification de l'activation du compte sur Adonis, déposer les pièces justificatives sur :

<https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/pjweb/page/login.jsf>

5. Accès à l'espace de cours eCampus (24h après la réinscription)

<https://ecampus.paris-saclay.fr>

N'oubliez pas de rediriger votre adresse mail Paris Saclay sur votre adresse mail personnelle

TOUT DOSSIER INCOMPLET BLOQUE L'EDITION DE LA CARTE D'ETUDIANT ET/OU DU CERTIFICAT DE
SCOLARITE ET/OU L'ACCÈS AU CONTRÔLES CONTINUS